

CENTRE D'ARCHEOLOGIE INDUSTRIELLE

INFORMATIONS

Le Centre d'Archéologie Industrielle A.S.B.L.

Débat :

F. Roelants du Vivier : L'Archéologie industrielle :
réalité à vif ou passé aseptisé ?

La Conservation du patrimoine d'archéologie industrielle :

H. d'Otreppe de Bouvette : Un problème : le site ardoisier de Vielsalm.

Inventaire :

M. Revelard : Un cercle régional d'archéologie industrielle à Marchienne-au-Pont.

Table des matières du bulletin flamand

première année — n° 2 — avril 1975 — trimestriel

secrétariat de rédaction : bibliothèque royale albert I — cartes et plans
boulevard de l'empereur 4 - 1000 bruxelles

LE CENTRE D'ARCHEOLOGIE INDUSTRIELLE A.S.B.L.

Les statuts de l'association ont été publiés le 13 février 1975. L'association se compose de personnes tant physiques que morales qui sont soit membres effectifs soit membres correspondants soit membres adhérents soit membres protecteurs. Les premiers membres effectifs qui sont les membres fondateurs portent la responsabilité de sa bonne marche : ils assureront l'admission de nouveaux membres effectifs et de membres correspondants. Les membres adhérents sont tenus au courant des activités de l'association et depuis le dépôt des statuts, nous avons été à même de créer un Bulletin d'information à cet effet. Les statuts portent aussi l'obligation de convoquer tous les membres au moins une fois par an à une réunion scientifique.

Le montant de la cotisation annuelle est fixée par l'Assemblée générale mais ne pourra être supérieur à cinq cents francs. Actuellement, il est de trois cents francs. La cotisation des membres protecteurs ne peut être inférieure à mille francs.

L'association est dirigée par un Conseil d'administration élu, pour un terme de 4 ans, par l'assemblée générale qui se compose des membres effectifs et qui se réunit une fois par an après la clôture de l'année sociale au 31 décembre. Le Conseil choisit en son sein un président et deux secrétaires-trésoriers qui constituent le bureau.

Le siège social est actuellement à la Bibliothèque royale Albert Ier, Section Cartes et Plans. Des sections régionales et/ou spécialisées peuvent être créées au fur et à mesure des nécessités. Elles organisent librement leur activité et les relations qu'elles entretiennent entre elles.

Marinette Bruwier et Els Witte
Secrétaires-trésoriers ff.

LISTE DES MEMBRES FONDATEURS

- ARNOULD, Maurice-Aurélien, cour du Bailly, 9, 7000 Mons, professeur à l'Université Libre de Bruxelles.
- BAETENS, Roland, Albert Dineurlaan, 40, 2120 Schoten, professor Universitaire Faculteiten Sint-Ignatius, Antwerpen.
- BALTHAZAR, Herman, Nekkersvijverstraat 50, 9110 Sint-Amandsberg, professor aan R.U.G.
- BRISON, Léon, boulevard Dolez, 51b, 7000 Mons, professeur honoraire à la Faculté polytechnique de Mons.
- BRUWIER, Marinette, avenue Floréal, 39, 7458 Maisières, professeur à l'Université de Mons.

- DANCKAERT, Lisette, avenue de Broqueville, 242, 1200 Bruxelles, bibliothécaire à la B.R., Bruxelles.
- DELREE, Henri, rue Eraele 24, 4000 Liège, Directeur divisionnaire des Mines, Liège.
- DE SCHEPPER, Joris, Pussemierstraat 17, 9000 Gent, inspecteur Monumentenzorg, Bruxelles.
- DE SMET, Antoine, G. Lecointelaan 62, 1180 Bruxelles, ere-conservator aan de K.B., Bruxelles.
- DEVLEESHOUWER, Robert, avenue Bonaparte, 39, 1180 Bruxelles, professeur à l'U.L.B.
- DIRIX, Paul, Boogschutterinnenlaan 25, 1180 Bruxelles, secretaris-generaal S.N.C.I.
- LEFFEVRE, Jacques, rue H. Hecq 11, 6528 Fayt-lez-Manage, professeur.
- GENICOT, Luc-François, chaussée de Bruxelles 27c, 6130 Frasnes-lez-Gosselies, professeur à l'U.C.L.
- HELIN, Etienne, rue Henri Maus 141, 4000 Liège, professeur à l'Université de Liège.
- LINTERS, Adriaan, Guffenslaan 90, 3500 Hasselt, wetenschappelijk vorser.
- MERTENS, Joseph, Bremlaan 32, 1970 Wezembeek, professeur à l'U.C.L.
- OPSOMER, Joseph, Léopold III-laan 57, 3030 Heverlee, professeur à l'U.C.L.
- PIERARD, Christiane, rue Notre-Dame Débonnaire, 2, 7000 Mons, conservateur (Bibliothèque et Musée), Mons.
- ROELANTS du VIVIER, François, rue du Luxembourg 39, 6720 Habay-la-Neuve, chercheur.
- STIENNON, Jacques, rue des Acacias, 34, 4000 Liège, professeur à l'Université de Liège.
- STOLS, Eddy, de Croylaan 11, 3030 Heverlee, professor K.U.L.
- SWINNEN, Joseph-Camille, Windmolenstraat 107 A, 3500 Hasselt, secretaris-generaal van Pro Civitate.
- VAN DEN ABEELEN, Georges, avenue G. Eisenhower 50, 1030 Bruxelles, conseiller général de la F.E.B.
- WITTE, Els, Scailquinstraat 37, 1030 Brussel, docent Vrije Universiteit Brussel.

DEBAT :

L'ARCHEOLOGIE INDUSTRIELLE : REALITE A VIF OU PASSE ASEPTISE ?

Dans la *Revue Nouvelle* de mai 1974, M. Xavier Godts a posé une question judicieuse sur l'utilité de l'archéologie industrielle et à laquelle il me semble que, précisément, les archéologues industriels se doivent de répondre. Je m'efforcerai ici de le faire.

«La question qui se pose», dit M. Godts dans son article intitulé *L'archéologie industrielle ou le passé aseptisé*, «c'est de savoir si l'archéologie industrielle, science nouvelle, doit devenir le passe-temps d'une élite en quête d'originalité esthétique et érudite ou servir à mieux connaître l'histoire de la condition prolétarienne — histoire qui se poursuit et n'est pas près de se terminer». Et de conclure : «il serait dangereux d'enfermer l'archéologie industrielle dans le corset d'une science historique aseptisée et placée hors de la réalité vécue — comme le musée se trouve hors de la vie».

Je crois tout d'abord de mon devoir de rassurer l'auteur de cet article et ceux qui seraient enclins à craindre que l'archéologie industrielle devienne le passe-temps d'une élite esthétisante. Car si l'archéologie industrielle est l'étude scientifique des paysages, bâtiments, ouïllages issus de la Révolution Industrielle et de ses prolongements, jusque vers 1914, elle ne doit écarter aucun de ces vestiges pas plus qu'elle ne doit éliminer de ses recherches des constructions dont le caractère esthétique est remarquable. Il ne s'agit pas de constituer un musée des taudis — on n'offense pas ainsi la misère — mais bien de révéler *tout* ce qui est né avec la Révolution Industrielle et ce qui découle de cet extraordinaire mouvement entamé voici bientôt deux siècles, et dont des vestiges subsistent encore. Et par ces témoignages concrets, ateliers, maisons ouvrières, machinerie, c'est, bien plus concrètement qu'avec des textes, l'homme de cette époque qui sortira révélé.

C'est cela qu'en Belgique, à la suite de recherches analogues entamées dans d'autres pays, des personnes de bonne volonté tentent de découvrir, tout en insufflant un esprit nouveau à cette entreprise : l'esprit de coopération, d'amitié, entre « scientifiques » et « non-scientifiques », barrière que les archéologues industriels ne veulent pas voir se dresser dans leur nouvelle science. Parmi ceux qui s'intéressent à l'archéologie industrielle et en font, souvent depuis bien longtemps, « sans le savoir », il y a ceux qui connaissent les défauts et qualités des machines pour les utiliser quotidiennement, ceux qui ont travaillé dans leurs durs travaux de mine et qui voient, bien rarement la joie au cœur, disparaître les lieux où ils ont travaillé et souffert; ceux également qui ne veulent pas voir oublier des maisons ouvrières qui n'ont d'habitations que le nom, et qu'il serait si facile d'ignorer au bénéfice de cités-modèles, remarquables certes, mais gouttes d'eau dans un océan de taudis.

Il s'agit dès lors d'inventorier, de photographier une réalité aujourd'hui marginale mais qui fut monnaie courante au XIXe siècle, celle définie par Lewis Mumford comme cette association de trois mots : factory, railroad, slum (usine, chemin de fer, taudis) et de fournir ainsi un matériau à différentes disciplines : histoire sociale, histoire économique, histoire des techniques, architecture, urbanisme, géographie, sociologie, desquelles s'inspire, d'autre part, l'archéologie industrielle.

Les vestiges de ce passé industriel révélé par l'archéologie industrielle doivent-ils être conservés ou n'ont-ils plus d'intérêt après leur invento-
risation ? Certes, il convient de souligner avec force qu'il ne s'agit pas de tout conserver et que bien au contraire, beaucoup de ces sites délivreront les paysages de leur présence. En retour, il ne faut pas chercher à conserver uniquement des immeubles, par exemple, ayant une valeur esthétique : c'est le piège du Grand-Hornu qui, s'il fut un excellent révélateur de notre nouvelle science, ne doit pas entraîner les archéolo-

gues industriels à jeter en priorité leur dévolu sur des bâtiments pourvus de qualités architecturales analogues. L'originalité du bâtiment, même s'il n'est pas «beau» selon les canons en usage, doit être examinée; sa valeur historique ou son importance pour l'histoire sociale doit aussi être envisagée. Comme on le voit, il s'agit en l'occurrence de cas d'espèce, comme du reste pour n'importe quel site dont on demande le classement. Ce qui est certain, en tous les cas, c'est que l'esthétisme n'est pas le fondement de la conservation en matière d'archéologie industrielle.

L'expérience en matière d'archéologie industrielle dans notre pays est toute jeune : elle ne permet pas encore de dégager une méthodologie générale de la nouvelle science, encore moins d'en extrapoler les résultats; une seule chose au moins me paraît certaine, à l'heure actuelle : c'est que le passé révélé par l'archéologie industrielle sera sans aucun doute le moins aseptisé des passés.

François Roelants du Vivier.

LA PROTECTION DU PATRIMOINE

UN PROBLÈME : LE SITE ARDOISIER DE VIELSALM.

Le schiste ardoisier a été exploité à Vielsalm et dans ses environs depuis l'époque romaine. Le Dictionnaire géographique de VANDER-MAELEN signale, en 1838, 13 carrières d'ardoises et 15 carrières de «pierres à repasser». Ces exploitations se faisaient à ciel ouvert, les blocs découpés allant ensuite dans des ateliers où étaient taillées les dalles et ardoises. Autour des dépressions, les déchets s'amoncelèrent en terrils. Si toute activité extractive a cessé à Vielsalm dans les années 60, les déchets schisteux sont vendus et servent soit à la création ou au renouvellement des chemins forestiers, soit à des terrassements divers. Les terrils sont déjà largement entamés, à l'heure actuelle et les soutènements de pierres sèches sur lesquels ils s'appuyaient ont le plus souvent disparu. Toutefois la masse encore exploitable reste hors de proportion avec ce qui en a été retiré jusqu'ici et la poursuite illimitée de cette exploitation en perpétuelle croissance conduirait, tôt ou tard, à la suppression des derniers remparts des «fosses» elles-mêmes.

En 1972, la Commission Royale des Monuments et Sites a introduit une proposition de classement. La zone intéressée, au cœur de la commune



de Vielsalm, couvre plus de la moitié du versant Nord du Gros-Thier (ou Thier des Carrières) en exploitation et s'étend sur plus d'un kilomètre de long. Elle se compose de multiples carrières ou « fosses » individuelles fusionnées depuis le siècle dernier dans les mains de quelques sociétés. On la connaît généralement sous la dénomination de « Carrière du Renard » (1). L'enquête a rencontré l'opposition unanime et ferme des propriétaires intéressés. Il faut admettre que la procédure de classement aurait porté un grand préjudice à l'heureuse utilisation d'une ressource économique importante car elle n'aurait pratiquement permis que la cueillette des myrtilles et des framboises ...

En conclusion, la disparition du site continue. Comme le montre une étude de M. Philippe Andrienne, à l'intérêt historique s'ajoute un intérêt phytogéographique (2). Nous estimons avec lui qu'il faut agir. Il s'avère prudent de ne pas figer le tout dans une solution de classement unilatérale mais d'étudier rapidement un moyen terme valable. Ne pourrait-on, par exemple, imposer dans l'enlèvement des déchets des conditions qui assureraient aux dépressions et au milieu naturel la protection indispensable ?

Une autre solution serait de négocier une expropriation partielle à des conditions agréant les parties. Dans tous les cas, il y aura dommage et il s'agit de le limiter.

Henry d'Otreppe de Bouvette.

(1) La « Fosse du Renard » ne désignait auparavant qu'une frange orientale de cet ensemble.

(2) *Résumé d'une étude écologique et phytogéographique au « Thier-des-Carrières » de Vielsalm*, dans *Glain et Salm*, t. 1, Vielsalm, 1974, pp. 17-21.

INVENTAIRE

UN CERCLE RÉGIONAL D'ARCHÉOLOGIE INDUSTRIELLE, A MARCHIENNE-AU-PONT.

Un premier cercle régional d'archéologie industrielle s'est constitué officiellement le 13 décembre 1973 à Marchienne-au-Pont. L'initiative de cette création a été prise par deux professeurs de l'Athénée royal de Marchienne, J. Bertrand, professeur de morale, intéressé par la protection de l'environnement et M. Revelard, professeur d'histoire, féru d'histoire industrielle. Depuis 1968, ces deux professeurs animaient un groupe formé tant d'étudiants que d'adultes et de représentants du 3e âge qui étudiait l'histoire de la localité et particulièrement l'industrialisation qui a tellement modifié le visage du Pays de Charleroi. En 1969, cette équipe mit sur pied une exposition qui lui permit de rassembler notamment une série de documents sur d'anciens sites industriels de la localité. De 1969 à 1973, les documents continuèrent à s'accumuler. Au lendemain du premier colloque d'archéologie industrielle des 26 et 27 mai 1973, cette même équipe comprit la nécessité d'une action locale et régionale en faveur de l'archéologie industrielle. Le cercle d'Histoire et d'Archéologie industrielle de Marchienne-au-Pont fut donc constitué en décembre 1973.

Parmi ses objectifs, citons la promotion de l'archéologie industrielle dans le Pays de Charleroi et l'Entre-Sambre et Meuse qui fut le berceau de l'industrie métallurgique carolorégienne, l'étude des sites industriels, mais aussi des vieux métiers, des traditions populaires et de la condition sociale. Aujourd'hui, il compte une centaine de membres adhérents et une trentaine de membres actifs répartis en équipes de recherche. Le principe de base du cercle est l'animation; il bénéficie de la reconnaissance du Ministère de la Culture française, de l'aide du Centre Culturel du Hainaut, et du patronage de l'administration communale. Parmi les activités nous signalerons des enquêtes dans des groupes du 3e âge à l'occasion de la projection de diapositives représentant des sites du passé; elles ont permis d'enregistrer une ample moisson de souvenirs. Nous mentionnerons également une intervention sur le site industriel de Pont-à-Nôle à Mont-sur-Marchienne, peu avant la disparition d'une ancienne forge sur l'Eau d'Heure et d'un ancien four à chaux.

Aujourd'hui, le cercle étudie l'atelier de l'un des derniers cloutiers de la région (film, photographie, interview, dessin) et un quartier ouvrier caractéristique, le petit coron à Marchienne-au-Pont.

Le cercle dispose d'un local mis à sa disposition par l'Administration communale. Outre une salle de réunion et de travail et un laboratoire-

photo, il contient une petite exposition permanente de documents qui illustrent notamment la mutation de la localité, jadis bourg rural et aujourd'hui centre industriel, ainsi qu'une collection d'outils.

Le cercle s'efforce également de mettre à la disposition des étudiants, des chercheurs et du public l'importante documentation rassemblée depuis 7 ans : quelque 3.000 diapositives et négatifs dont plusieurs centaines intéressent l'histoire et l'archéologie industrielles.

Un répertoire sur fiches de cette documentation est en voie de réalisation. Enfin le cercle organise des conférences et publie un bulletin stencylé, le Marcianas.

Le cercle d'histoire et d'archéologie industrielle de Marchienne-au-Pont doit pouvoir compter, pour réussir dans ses projets, sur l'aide des cadres et des industriels de la région.

Il entend dès septembre 1975 entreprendre un inventaire systématique des vestiges industriels du quartier de La Docherie, à Marchienne-au-Pont qui fut l'un des berceaux de l'industrie charbonnière dans la Région de Charleroi. Le cercle apportera ainsi sa collaboration à l'inventaire proposé par le Centre d'Archéologie Industrielle.

M. Revelard.

Table des matières du bulletin flamand.

Het Centrum voor Industriële Archeologie werd een v.z.w.

Gebouwen en landschappen

A. Thys : «Industriële archeologie» of de «geschiedenis van de materiële cultuur». Enkele ervaringen bij de studie van oude Antwerpse pakhuizen.

A. Linters : De hangbrug van het Antwerps Stadspark voortaan wettelijk beschermd.

Nieuwe initiatieven

K. Veraghtert : Een informatievergadering over Industriële Archeologie aan de K.U.L.

éd. resp. : g. van den abeelen, rue des sols - 1000 bruxelles